

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL 13

AVRIL 1907

No 4

ELOGE FUNEBRE DE MGR DE SAINT-VALLIER

(Suite et fin)

DEUXIÈME PARTIE

Un évêque qui n'aurait que de la piété, quelque solide, quelque désintéressée, quelque constante qu'elle pût être, ne seroit pour ainsi dire évêque qu'à demi. Il auroit dans l'esprit de hautes idées de Dieu, de grands sentiments de religion dans le cœur, il en pratiqueroit pour luy avec constance, avec persévérance, les devoirs les plus saints et les plus édifiants", borné après tout dans la sphère de la piété pour luy-même il ne pourroit ni établir, ni étendre l'empire de Jésus-Christ dans les autres. Le pasteur seroit saint, mais le troupeau ne pourroit être sanctifié — son esprit brilleroit des plus vives lumières, son cœur seroit embrasé des plus saintes ardeurs; mais ni ses lumières, ni ses Stes ardeurs, faute de zèle, ne pourroient se communiquer aux autres. Aussi, est-ce pour cela, Chrétiens, que Dieu qui vouloit que nous eussions dans Mgr de St. Vallier un Pontife accompli, capable de produire les plus grands fruits dans les âmes et par là digne dans la suite des siècles de tous les respects et de toute la vénération de cette colonie, ne se contenta pas de luy avoir donné pour sa perfection propre, une piété solide,

désintéressée, constante ; il l'orna aussi pour le salut et la perfection du prochain d'un St. zèle ; il en fit, comme dit l'Écriture, une lampe tout à la fois ardente et luisante, par où il le mit en état de travailler en même tems avec les plus grands succès et à sa sanctification propre et à la sanctification de ses ouailles.

Le zèle de Mgr de St. Vallier eut les trois qualités du zèle parfait. Il fut universel, laborieux, sage. Comme il sçavoit ce que dit St. Paul qu'un évêque est redevable à tous, aux grands et aux petits, aux pauvres et aux riches, à l'exemple de l'apôtre il se fit tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ. Que j'aime à le voir, mes frères, avant que de passer la mer et de venir prendre possession de son évêché du Canada, s'employer avec ardeur à sanctifier la cour et la plupart des provinces de France, afin qu'il soit vrai de dire qu'il n'est ni climat sous le ciel, ni condition, ni état qui n'ait profité de son zèle et qui n'en ait ressenti les admirables effets !

Quand on approche des grands l'éclat de leur dignité éblouit, l'idée de leur grandeur intimide, la vérité auprès d'eux, pour l'ordinaire, demeure captive dans le cœur. On voit ce qu'il faudroit leur dire, mais on craint, soit par prévention ou autrement, qu'ils ne le reçoivent mal. L'appréhension de les aigrir et de les irriter empêche qu'on ne les avertisse, et ainsi il arrive qu'à moins que les grands ne soient eux-mêmes rigides censeurs de leurs défauts ils ne s'en corrigent jamais parce qu'il se trouve peu de ministres de l'évangile qui ôsent les leur faire remarquer. Mgr de St. Vallier, tandis qu'il demeura à la cour, et toutes les fois qu'il eut affaires aux grands, n'eut jamais de ces sortes de craintes, quoiqu'il fut un courtisan très poli, car personne ne sçavait mieux son monde que luy, il passa toujours pour un ecclésiastique très zélé, pour un apôtre qui bien loin de rougir de l'Évangile usait dans toutes les occasions de la liberté Ste qu'inspire le zèle se déclarant contre toute sorte d'abus. Le Prince qui, comme

on le sçait, n'étoit pas moins grand par sa religion que par ses qualités héroïques, prenoit plaisir à l'entendre ; il approuvoit la Ste franchise et la liberté évangélique de son aumônier. Ne fut-ce pas sur la représentation qui luy fut faite par l'abbé de St. Vallier du danger où étoient ses aumôniers, en achetant leurs charges de vouloir acheter l'épiscopat, que Louis 14, dont la France ni le Canada ne doivent jamais perdre le souvenir, défendit que les charges d'aumôniers fussent désormais vénales ; règlement qui, tandis qu'il subsistera et sera en vigueur à la cour, doit tenir lieu d'un monument éternel du zèle qu'eût pour le salut des grands le vertueux Prêlat que le Canada vient de perdre.

Douterons-nous, mes frères, du zèle qu'il avait aussi pour le salut des petits et du peuple, si nous considérons les missions fréquentes qu'il fit en France et devant qu'il fût sacré évêque et depuis qu'il eût reçu le sacré caractère de l'épiscopat ? Nommé coadjuteur de l'illustre François de Laval de Montmorenci, premier évêque de Québec, qui n'aurait peut-être jamais eu son semblable en piété, en zèle, en charité, entre les évêques du Canada si Jean-Baptiste de la Croix de St. Vallier n'avait été son successeur, combien, à la prière de ses confrères, visita-t-il de diocèses ? comme pour essay de son zèle, éclairant les peuples de sa doctrine et embrasant les provinces entières de sa charité. Comment se délassoit-il en France des fatigues de plusieurs voyages que les besoins de son troupeau l'obligèrent de faire en Europe ? Quand il avoit terminé les affaires principales qui l'avaient mené, s'il étoit contraint de plus de séjour qu'il n'eût souhaité, ne croiez pas qu'il l'employât à visiter ses amis, à goûter les douceurs de sa patrie, et à se dédommager d'en avoir été longtemps sevré, son zèle, qui comme un feu violent ne pouvoit être oisif, s'appliquoit sans relâche et par charité au salut des églises étrangères tandis qu'il se voyait dans l'impossibilité de travailler par

justice au salut de sa propre église. Et avant et depuis quatorze ou quinze ans que la France où les affaires de son diocèse l'avoient appelé, que l'Angleterre où la guerre l'avoit retenu, l'avaient rendu à son troupeau, que n'a-t-il pas fait pour le salut des grands et des petits, pour le salut de tous les états, de tous les âges, tous les différens peuples françois et sauvages dans ces contrées !

Son zèle universel qui, après avoir fait dans l'ancien monde tant de conquêtes à Jésus-Christ, s'employa toujours sans restriction et sans borne à la conversion et au salut de tout ce monde nouveau, fut laborieux et infatigable.

Dites-moi une fatigue propre d'un évêque qu'il n'ait pas essayée ? Un danger qu'il n'ait pas couru, un dessein propre à faire connoître Dieu, à procurer sa gloire, à produire la conversion des âmes, à remettre les pécheurs dans les voyes du ciel, à avancer les justes et les personnes consacrées à Jésus-Christ dans la perfection, qu'il n'ait pas tenté, employé, pressé, et enfin, s'il l'a pu, courageusement exécuté ?

Le devoir d'un évêque, c'est de déraciner, d'extirper entièrement, s'il est possible, tous les défauts de son diocèse ; c'est d'y planter, d'y faire régner, d'y faire fleurir toutes les vertus. Un évêque dans son diocèse, c'est un ouvrier infatigable qui doit cultiver sans relâche la vigne du seigneur ; c'est un de ces anges exterminateurs, dont il est parlé dans l'écriture, qui doit chasser tous les scandales de la maison de Dieu ; c'est cette sentinelle attentive dont les yeux toujours ouverts doivent veiller sans cesse sur Israël, c'est ce pasteur charitable qui même au péril de sa vie, doit garder son troupeau, pourvoir à tous ses besoins, le conduire dans de bons pâturages, le préserver de la fureur des loups. J'en appelle à votre expérience et à votre témoignage, chrétiens, si jamais évêque fut plus zélé et appliqué à remplir tous ces importants devoirs de l'épiscopat que Mgr de St Vallier. Se lassa-t-il jamais de

veiller sur son troupeau ! d'éloigner ce qui pouvoit lui nuire, de lui procurer ce qui devoit luy être avantageux ? Peut-on porter plus loin la sollicitude pastorale ? Combien de mesure, de précaution pour prévenir les scandales ? Quelle attention, quels efforts, pour combattre, pour détruire le péché ? pour faire fleurir la vertu, la pureté de la doctrine, l'innocence et la sainteté des mœurs dans ce vaste champ que le Père de famille avoit confié à ses soins ?

Je ne dis rien de l'hérésie ; vous scavés l'horreur qu'il eût toujours de ce monstre, comme l'ayant une fois aperçue qui venoit de surgir sur ces bords pour infecter ce diocèse. Le vertueux Prélat ne se donna pas un moment de repos qu'il ne l'eût frappé de sa houlette, qu'il ne l'eût contraint de fuir et de rebrousser chemin, de se replonger presque aussitôt dans la mer qui, par je ne sais quelle bizarre aventure, l'avoit vomi sur ce rivage. Vous scavés comme il se déclara toujours hautement dans les tems même les plus critiques et dans des jours de tentation et d'épreuve pour la foi orthodoxe : mais comme il se tint toujours inviolablement attaché aux décisions du St Siège, avec quel respect et avec quelle soumission il reçut toujours et fit toujours recevoir de tout son diocèse tout ce qui en était émané.

Quand Mgr de St. Vallier prit possession de cet évêché, trois vices, malgré le zèle de son prédécesseur, y regnoient principalement, le luxe parmi les françois, l'ivrognerie parmi les sauvages et l'impureté, suite nécessaire de l'intempérance et de la mollesse, chez les deux nations. Que n'a-t-il pas mis en usage pour détruire ces trois vices ? qu'il regardoit avec raison comme les trois ennemis les plus redoutables de la religion et des états, et comme les trois sources funestes de tous les malheurs des peuples ? Peut-on dire qu'il les ait tant soit peu épargnés, flattés, ménagés ? Combien de fois, comme un évêque, pour les éloigner de son troupeau, a-t-il intimidé, menacé, fulminé ?

Ses ordonnances ne sont-elles pas pleines d'anathèmes et de traits foudroyants, que animé du plus St zèle, il lançait courageusement contre eux ? Combien de fois, comme père a-t-il prié, exhorté, conjuré ? Et maintenant qu'il est devant Dieu, surtout ayant toujours fait voir dans sa personne une si grande intégrité de mœurs, je veux dire une pureté angélique, une frugalité sans exemple, une sobriété rare, une humilité profonde, une modestie, une simplicité dans son train, dans ses habits, qui nous ont tant édifiés, pouvons-nous croire, mes chers auditeurs, que si malgré tant de retenue dans sa conversation et dans sa conduite, il règne dans son diocèse tant de dissolution et tant de désordre, Dieu doive luy imputer ? C'est un témoignage, vertueux prélat, que nous devons à l'activité et aux efforts de votre zèle, si ce país n'est point encore aussi réglé, aussi chrétien, aussi saint qu'il devroit l'être, il n'a pas tenu à vos soins.

Son zèle fut laborieux. Souvenés-vous, mes chers auditeurs, de ces discours touchants et pathétiques, pleins d'une éloquence toute divine, que son zèle lui faisoit joindre, pour nous instruire, à la sainteté de ses mœurs ; discours qu'il faisoit de tems en tems à son peuple, pour luy inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu, pour en faire un peuple ennemi des querelles et de la vengeance, toujours prêt à pardonner les injures et à les oublier, un peuple soumis à Dieu et au Prince, un peuple charitable et aumônier, un peuple méprisant les délices de la vie, plus occupé des espérances du ciel que de tous les vrais trésors de la terre. Jugeons, mes frères, combien ces St discours nous étoient utiles par le peu d'envie que nous avons peut-être de nous sanctifier, depuis que nous ne les entendons plus. Son zèle fut laborieux. Se lassa-t-il jamais d'exhorter, d'écrire, donner audience, tantôt pour accorder des grâces, tantôt pour terminer des différens. Il croyoit se devoir tout entier à ses ouailles, et bien loin de leur dérober quelque partie de son tems et de soi-même

on eut dit que l'envie de leur être utile luy donnoit le secret de se multiplier. Il est étonnant qu'étant seul et ne se faisant point aider, il pût régler tout, donner ordre à tout, terminer seul tant d'affaires dans un país où plus on en conclut et plus il semble qu'elles renaissent pour ainsi dire sous les pas. Qu'il était différent de ces pasteurs tranquilles, amateurs de la vie douce, ennemis de la peine et du travail, qui ne retenant pour eux que les fonctions éclatantes et honorables de leur dignité, se déchargent sur d'autres de tous les soins fatigants et onéreux de leur épiscopat ! Il faut l'avoir connu plus particulièrement pour scavoit combien il craignoit peu sa peine, comme il étoit toujours prêt à s'incommoder, à se gêner, si en s'incommodant, en se gênant, il pouvoit rendre service aux autres et s'acquitter de son ministère. Vous scavés, Chrétiens, les autres évêques, ceux même qui font profession d'une plus grande vertu, ont des maisons de campagne, des lieux de plaisance où suspendant leur application aux affaires, ils vont de tems en tems pour prendre un peu de repos.

Mgr de St. Vallier, le plus appliqué des évêques à ses devoirs, ignora toute sa vie ce qui s'appelle recreation, relâche. Il ne connut point d'autre repos que le changement de travail ; il appelait délassement d'esprit, instruire, catéchiser ses pauvres, ce qui, comme vous le voyés, mes chers auditeurs, auroit tenu lieu à d'autres d'une très sérieuse et très pénible occupation. Les estés ont-ils eu assez de feux, et les hivers assez de glaces pour rallentir le zèle de notre infatigable Prélat ? Ne l'avons-nous pas vu, chargé qu'il étoit d'ailleurs comme grand Prêtre du gouvernement de tout son diocèse, obligé qu'il étoit de faire ses dépêches pour la Louisiane, ou de répondre aux lettres qu'il avoit reçues de l'Isle Royale, dans des tems de Pâques, de jubilé, de retraite, passer comme un simple prêtre des cinq et six heures de suite au confessionnal ? Ne l'avons-nous pas vu plus que septuagénaire, entre-

prendre, continuer et achever courageusement, dans les saisons les plus rigoureuses, malgré les neiges et les frimas des plus rudes hivers, les pénibles visites de son diocèse, que les plus jeunes et les plus robustes auroient redoutées ? Son zèle fut donc actif et laborieux.

J'ay ajouté qu'il fut sage et selon la science. J'appelle un zèle qui sçait être ferme quand il faut l'être, et qui sçait aussi, quand il est à propos céder et se relacher. Loin d'icy un zèle fougueux, impétueux, téméraire, qui marche par caprice et au hazard, un zèle imprudent et sans discrétion, qui porte toujours les choses ou à des extrémités violentes, ou a une condescendance excessive ; un zèle sage garde le milieu. Il n'est ni outré dans ce qu'il exige, ni trop facile dans ce qu'il permet.

Ceux qui voudront faire justice à la mémoire du grand Prélat que nous pleurons, seront contraints d'avouer que tel étoit le caractère de son zèle. Premièrement il étoit ferme et inflexible quand il devoit l'être. Je pourrais apporter cent preuves : je me bornerai à une seule. J'ay eu l'honneur d'assister, il y a déjà plusieurs années, à une conférence, où l'on mit tout en œuvre et tout en usage pour luy faire approuver la traitte de l'eau de vie. On luy représenta fortement les raisons les plus plausibles pour le faire consentir qu'on la permît chez les sauvages. Le St. Evêque qu'une longue expérience n'avoit que trop instruit que rien en effet ne sera jamais plus pernicieux au bien de sa religion et de la colonie que le libre commerce de cette boisson enivrante, crut devoir être ferme dans cette occasion et il le fut. On crut (tant il s'anima) voir et entendre dans sa personne le St Pontife Eléazar qu'on vouloit, sous des raisons apparentes, induire à manger des viandes défendües. On eut beau disputer, le presser, on n'en put jamais rien obtenir que cette sentence mémorable qui fit si bien voir et la grandeur de son courage et la fermeté de son zèle. Voulés-vous donc, luy dit-on, faire perdre ce pais au Roy de France, le livrer à

nos voisins qui donnant aux sauvages autant d'eau-de-vie qu'ils en veulent, vont les attirer tous à eux et mettront ensuite avec eux toute la colonie en combustion.

Voulés-vous, répondit le St. Pontife, que nous conservions ce pais au Roy de France, en offensant le Roy du ciel ? Notre monarque a trop de piété pour vouloir être maître du Canada, s'il n'en peut être maître qu'à cette condition. D'ailleurs si les sauvages, à qui nous devons toujours refuser ce que nous ne pouvons leur accorder sans péchez nous mettent à mort, ah ! ne vaut-il pas mieux que nous mourions innocents que de vivre coupables ! Secondement son zèle ferme et inflexible dans les occasions qui l'exigeoient sçavoit aussi (parcequ'il étoit sage) s'accommoder et condescendre quand il croyoit devoir le faire et que rien ne seroit contre la conscience. De là cette facilité à accorder toutes les grâces qu'on luy demandoit, dès lors qu'il ne voyait pas qu'il y eut rien au delà de ses pouvoirs, ni qui fut opposé aux règles qu'un évêque a pour se conduire ; facilité dont des censeurs foibles sembloient quelquefois se scandaliser, comme d'autres, aussi peu équitables, se formalisoient dans d'autres occasions où sa sévérité leur paroissoit trop grande. Les uns et les autres, mes frères, ne faisant pas réflexion que cette alternative de condescendance et de sévérité qu'on luy reprochoit étoit le plus grand éloge qu'on pût faire de son zèle, puisqu'elle faisoit voir évidemment combien son zèle étoit prudent, et que l'alternative dont usoit ce grand homme, si habile dans la direction des âmes, n'étoit qu'un mélange sage de douceur et de sévérité qu'il sçavoit employer à propos ; mélange absolument nécessaire si l'on veut conduire les fideles avec succès.

C'est donc ainsi que Mgr de St Vallier déjà grand par sa piété fut encore plus grand par son zèle. Voyons, en troisieme lieu, comme il fut très grand par sa charité. C'est la troisieme partie de son éloge.

TROISIÈME PARTIE

Selon l'idée que vous vous êtes formée, Chrétiens, du caractère de la vertu du pieux évêque dont je vous fais l'éloge vous ne me le pardonneriez pas, si ayant loué sa piété et son zèle, je ne vous disois rien en particulier de sa charité. Il est difficile qu'on pense à luy sans se rappeler l'idée de cette vertu, sans se souvenir que ce grand évêque apporte toujours tous ses soins pour y exceller et en remplir parfaitement tous les devoirs. La charité qui, selon St Paul, est le lien de la perfection ou plutôt la perfection même et le couronnement de toutes les vertus, quand elle est à son comble a comme deux branches ou si vous le voulés comme deux fonctions ; elle est patiente, elle est compatissante. *Charitas patiens est, benigna est charitas* ; patiente pour sçavoir souffrir ses propres croix, compatissante pour sçavoir soulager les croix d'autrui ; parlons d'abord de sa charité patiente.

Né avec des inclinations nobles et ne cherchant qu'à faire plaisir, n'ayant que des intentions droites, ne se servant jamais que de moyens permis, choisissant même toujours les plus doux et les plus convenables, il aurait mérité d'être universellement aimé, approuvé ; mais vous le sçavez, chrétiens, surtout dans le siècle où nous vivons, siècle plein d'orgueil, d'envie et d'ambition, il est difficile d'être en place et de n'avoir point de jaloux, d'avoir droit de commander aux autres et de trouver toujours les autres parfaitement obéissants et soumis..

D'ailleurs comme ceux que la divine providence a placés au-dessus de nos têtes, soit dans l'église, soit dans l'état, ont souvent des raisons d'agir qu'ils ne peuvent prudemment dire, qu'ils sont même obligés par prudence de tenir secrètes et de dissimuler ; de là cette licence effrénée de blâmer leurs actions, faute de bien connoître et de bien pénétrer leurs intentions. Mais si c'est un grand défaut dans les petits et dont Dieu leur fera rendre un compte terrible, de man-

quer au respect dû aux grands, d'oser juger ses juges mêmes, c'est une vertu bien louable dans les grands de se mettre, par leur patience, au-dessus de la censure et du blâme des petits. C'est une vertu que Mgr de St. Vallier avoit acquise par habitude, qu'il possédoit dans un souverain degré et en quoi il peut servir de modèle à tous ceux qui sont en place. Content d'être approuvé de vous seul, ô mon Dieu, qui connoissiez la droiture de ses intentions, il s'élevoit facilement comme un autre St Paul, par sa patience, audessus des vains jugemens des hommes et de leurs vains discours. Il disoit facilement dans les occasions où sa conscience toujours dirigée par les plus pures maximes de l'évangile, ne luy reprochoit rien, et dans lesquelles néanmoins certains esprits turbulents, téméraires, inquiets, bornés, peu respectueux envers les puissances légitimes, et qui sans aveu et sans autorité s'érigent comme d'un plein droit en censeur de ce qu'il y a de plus sacré, luy reprochoient quelque chose : "*parum est quod a vobis judicet aut ob humano die* ; Il m'importe peu que vous me jugiez.

Vous aigüisez contre moi les traits envenimés de vos langues médisantes ; vous parlés, vous écrivés beaucoup pour tâcher de me décrier ; le Seigneur est le seul à qui je veux plaire, il me connoit et cela me suffit. Durant quarante trois ans qu'il a gouverné cette église, qui pourroit compter combien de croix de cette sorte il a eu à essuyer ? Combien de contradictions il a eu à essuyer ? Combien de fois on a mal interprété ses pieuses intentions ? Combien de fois on a noirci des couleurs les plus affreuses ses plus Stes actions ? Combien de fois on a dérangé les sages mesures qu'il avoit prises ? Combien de fois il vit toutes ses peines et ses travaux inutiles ? Car ce sont là, chrétiens, les véritables croix d'un St évêque, tel qu'il a été, de vouloir mettre l'ordre et de ne le pouvoir, de vouloir faire cesser le scandale, le péché, et d'y trouver des obstacles insurmontables, de vouloir soutenir la vérité, la

vertu, et de voir souvent que malgré ses efforts le mensonge et le vice dominant. Comment s'est-il comporté dans toutes ses croix ? Avec la patience d'un saint. Quand par le malheur des guerres, il tomba entre les mains des Anglois, et que dans une occasion où la colonie perdit plus d'un million, il perdit pour luy seul, avec sa liberté, plus de cinquante mil écus, qu'il avait ramassés en France et en Italie, pour à son retour en faire à ses chères ouailles des libéralités, il ne parut pas même sensible à une perte si grande. Ecoutez comme il en écrivit alors à une communauté qui avait été le principal sujet de son voyage et qui dès lors étoit l'objet de ses soins les plus empressés. "Quand j'ay été pris dans la *Seine*, j'ay perdu quelques bagatelles ; mais puisque Dieu l'a voulu, j'aurais tort de m'en affliger." Durant sa captivité dans une terre étrangère, où il ne demeure pas moins de cinq ans, souffrant toutes sortes d'incommoditez on ne l'entendit pas seulement une fois se plaindre. Dans les croix publiques dont il n'a pas manqué dans un païs où elles sont si fréquentes, il adorait avec un St respect les jugements de Dieu sur son peuple, il se soumettoit avec amour et il exhortait les autres avec un abandon parfait à la divine providence. Il attribuoit par humilité à ses péchez les fléaux qui nous affligeoient, il souhaitait comme St Paul d'être anathème pour ses frères, il s'offroit comme Moÿse en esprit d'expiation et de victime pour appaiser la colère de Dieu. Il prioit, il jeûnoit, il s'affligeoit, il répandait en secret son sang pour mériter qu'on épargnait le nôtre. Dans ses croix particulières, consolé de souffrir seul, et d'ailleurs persuadé de l'avantage des souffrances, que les tribulations sont le chemin du ciel, que la récompense sera proportionnée à la grandeur des épreuves, non-seulement il souffroit même avec joye, il auroit été fâché de ne point souffrir.

Quelle plus dure croix que d'avoir des ingrats à supporter ? Dieu, qui vouloit le sanctifier, permit quelquefois

pour augmenter ses mérites et sa couronne, que les personnes qui luy avoient le plus d'obligation, puisqu'elles tenoient tout de luy, caractère, emplois, dignité, luy fussent les plus contraires, les plus opposées, affectassent davantage de le contredire, de le contrecasser en tout, d'éluder ses ordres et de les mépriser. Il avoit tout droit de pousser à bout des esprits suffisants et rebelles qui sembloient même voir tirer gloire des ménagements de sa charité; d'employer contre eux les foudres de l'église, dont le Seigneur, l'élevant à l'épiscopat, avoit armé son bras pour le soutien de sa dignité. Le fit-il? Non, mes frères. Sa charité patiente et ennemie de tous les conseils violents luy fit toujours préférer les voyes de modération et de douceur pour ramener à leur devoir ceux que la passion en avoit éloignés. Souvenés-vous, Chrétiens, de l'accueil affable et gracieux qu'il faisoit à tout le monde, surtout avec quelles caresses, avec quelle bonté, imitant en cela le père des miséricordes, il recevoit ceux mêmes qui l'avoient le plus offensé. Il aurait eu droit de leur parler en maître, de les châtier en juge, de leur faire sentir comme supérieur et comme évêque, toute la pesanteur de son autorité. Le fit-il? Non, Messieurs; sa patience et son bon cœur luy faisant oublier toutes ses qualitez de maître, de juge, de supérieur, d'évêque, il se souvenoit seulement qu'il étoit père.

Parlons en dernier lieu de sa charité bienfaisante. J'avoue, Chrétiens, qu'il y a longtemps que je suis comme dans l'impatience de venir à cet endroit de mon discours, persuadé que quelque grandes qu'aient été la piété, le zèle, la patience et les autres vertus de l'illustre Prélat que nous regrettons, aucune n'a lutté dans luy, avec plus de lustre que cette incomparable charité. Comme ça été, s'il m'est permis de parler de la sorte, le plus bel endroit de sa vie, ce devoit être, Chrétiens, l'endroit le mieux touché de son tableau. Mais où suis-je réduit? Puis-je dans le peu de tems qui me reste vous dire tout le bien

qu'il a fait durant soixante et seize années de sa vie ? D'ailleurs où trouver des couleurs assez vives pour représenter dignement le fonds inépuisable de charité qui régnoit dans son âme, et des termes assez magnifiques pour parler comme il faut de la richesse de ses profusions ?

Un évêque peut faire du bien par trois endroits, par sa protection qu'il accorde, par ses libéralités qu'il répand, par ses aumônes qu'il distribue. Monseigneur notre évêque accordoit facilement l'honneur de sa protection. Vous sçavés, Chrétiens, l'ascendant qu'il avoit sur les esprits ; combien sa naissance, sa vertu, son mérite, le firent partout estimer ; le crédit qu'il s'étoit acquis non seulement à la cour de France où il passa toujours pour un saint, mais encore en Italie et à la cour de Rome où il charma Clément XI et les cardinaux par sa vertu, dans le voyage qu'il y fit ? Jamais personne ayant jamais besoin de son crédit s'adressa-t-il à luy sans en être écouté et sans en recevoir de la consolation. Aussi avec quelle confiance ne venoit-on pas à luy de tous les endroits, de tous les états, de toutes les conditions, luy raconter ses peines, déposer ses inquiétudes dans son sein paternel, sûr qu'on étoit que la bonté de son cœur et son humeur obligeante y apporteroient infalliblement du remède ? Dans les calamitez publiques, dans les afflictions particulières, jamais pasteur entra-t-il plus avant que luy dans les besoins de ses ouailles ? Il les portoit toutes dans son cœur ; il n'avoit pas de plus grand empressement que de s'employer pour elles. Il ne falloit point être dûs ni son heure, ni son tems, nuit et jour on l'approchoit. Luy avoit-on exposé sa requête, on étoit sûr que les bons offices suivroient de près. Il n'avoit ni ces hauteurs, ni ces dédains que les gens élevés en dignité ont quelquefois ; hauteurs et dédains, grâces au ciel, qui n'ont point encore paru en Canada où l'on a toujours vu, et où l'on voit encore aujourd'hui, que l'affabilité partout accompagne la puissance.

ce ; mais hauteurs et dédains qu'il faut ordinairement ailleurs essayer pour acheter au moins par là les grâces. Il recevoit également les pauvres et les riches. Il n'affecta jamais de faire sentir aux petits qu'il fut grand.

Par le St usage que Mgr de St. Vallier fit de sa protection, combien de grâces et de faveurs n'a-t-il pas procuré en général à tout le Canada et en particulier à sa cathédrale et aux autres communautés de ce diocèse ? Je suis bien aise, Messieurs, de trouver ici occasion de luy rendre solennellement le tribut de notre juste reconnaissance et de dire publiquement que notre compagnie et nos Messieurs luy auront éternellement de très grandes obligations. Combien de familles particulières de ce pais qu'il a par sa protection tirées de la foule, qu'il a élevées, qui lui doivent tout ?

Il a répandu des libéralitez. Parcourons les deux bords de ce grand fleuve ; n'en verrons-nous pas les plus magnifiques vestiges de tous côtés ? Combien de temples ou bâtis ou réparés ? Combien d'ornemens, de vases sacrés distribués ? Est-il une église qu'il n'ait pas enrichie de ses dons ? On admire, chrétiens, la propreté, la décence des églises de cette colonie, qui dans un pais nouvellement conquis à Jésus-Christ fait tant d'honneur à la religion. Ne doutons pas que notre vertueux Prélat qui brûloit du zèle de la maison de Dieu n'y ait beaucoup contribué. Mais passons d'une mer à l'autre, de l'Isle Royale, remontant le grand fleuve, traversons jusqu'au bas d'un autre grand fleuve, qu'un illustre canadien, en le découvrant, joint à la domination françoise, je parle du fleuve du Mississipi. Ne verrons-nous pas dans tout cet espace qui n'est pas de moins de douze cents lieues, des marques de sa libéralité ? Si la jeunesse des deux sexes trouve partout dans ce continent des écoles de sagesse et de piété, à qui en est-elle redevable qu'aux attentions, aux bienfaits de ce vertueux Prélat ? Après avoir procuré tout nouvellement par ses lettres et par ses recommandations de

secours de charité et d'instructions à la Louisiane, secours que nous apprîmes avec tant de joye, l'été passé, être arrivés à bon port, n'a-t-il pas encore tout récemment pour terminer glorieusement sa carrière, et comme dans l'onzième heure de sa vie, fourni de ses revenus pour communiquer la même grâce au Cap-Breton et l'Acadie ? Fortifiez, Seigneur, cette infortunée province de l'Acadie, malheureusement soumise à une domination étrangère contre les artifices que l'hérésie, fière de ses succès employe continuellement pour la pervertir. Qu'une année qui sera si tristement marquée dans nos fastes par la mort du plus pieux, du plus zélé, du plus charitable de tous les évêques, ait du moins de quoy se consoler par le succès qu'il vous plaira de donner aux hommes apostoliques qui sont allés de sa part et secourir les anciens catholiques, et convertir les infidèles de ces terres encore barbares. Et vous, généreux françois, que ce vertueux Prélat n'a point cessé de regarder comme ses ouailles, avec qui nous sommes toujours unis par les liens de la vraie religion, soiez fermes dans la foi de vos pères, que l'hérésie étonnée de votre constance, désespère de vous pervertir jamais ; soutenus des derniers bienfaits de Mgr de St. Vallier soiez toujours inviolablement attachés à son successeur ; ha ! fermez constamment l'oreille aux discours séduisants des ministres de l'erreur ; par là vous conserverez du moins, et vos âmes et vos affections à votre ancien Roy qui a toujours pour vous des bontés de Père, si vous avez été contraints par le malheur des guerres de céder le reste aux hommes.

Mgr de St. Vallier a distribué des aumônes. Ecoutez la voix publique et elle vous dira qu'on ne vit peut-être jamais un plus grand aumônier que luy ; que jeune encore il portoit déjà la vertu de l'aumône à l'héroïsme ; qu'il consacroit déjà à l'aumône tout ce que ses parents luy donnoient pour ses divertissemens ; que les actions les plus singulières et que nous admirons le plus dans les

saints, en fait d'aumônes, comme de céder son lit pour coucher sur la dure, de céder ses habits aux pauvres, luy étoient déjà des actions ordinaires. La voix publique vous dira qu'il ne fut pas plus tôt maître de ses revenus, qu'il s'en dépouilla en faveur des pauvres. En effet, s'est-il rien réservé, n'a-t-il pas tout donné aux membres de Jésus-Christ, et après leur avoir cédé tous ses biens temporels, ne s'est-il pas donné luy-même à eux et comme un d'eux pour les enrichir par sa pauvreté ? Nous admirons dans un St Thomas de Villeneuve, qu'il se soit tellement dépouillé en son vivant de ce qu'il possédoit, qu'il fut obligé de mourir dans un lit emprunté. Admirons donc la même chose dans le charitable Prélat que nous venons de perdre, jusqu'à l'imitation de ce grand saint il est aussi mort dans un lit qui n'étoit pas à luy.

Il a distribué des aumônes. Mais quelles aumônes ? Je ne parle point de celles qu'il répandoit continuellement en secret dans le sein des pauvres, aumônes qui sont sans nombre, puisqu'il n'a jamais refusé personne de tous ceux qui se sont adressez à luy. Je parle seulement de celles qui ont été plus sensibles et que Dieu a voulu qui parussent à nos yeux pour l'édification de nos âmes. Quelles aumônes d'avoir fondé plusieurs missions en France pour le salut des pauvres ? D'avoir doté de rentes considérables son séminaire de Canada pour aider à la subsistance des pauvres ecclésiastiques ; d'avoir fait bâtir à si grand frais dans cette ville un palais épiscopal, qu'on peut regarder comme une aumône que ce vertueux Prélat, grand et magnifique en tout, a cru devoir faire à son diocèse et à sa dignité ? A-t-il donc peu contribué à bâtir ou à réparer les deux hôpitaux de Montréal ? Sont-ce des aumônes médiocres que trois autres grands hôpitaux dont il a été seul le fondateur, avec les dépenses qu'il est aisé d'imaginer, l'un à Grenoble son pais natal, les deux autres en Canada, région qui luy fut toujours plus chère que sa patrie ?

Vous êtes surpris, mes chers auditeurs, qu'un seul

homme qui d'ailleurs entroit dans tant d'autres bonnes œuvres qui devaient l'épuiser, ait pu encore trouver de quoi fournir à tant et de si grosses aumônes. A cela je vous réponds qu'outre qu'il étoit d'une famille opulente et qu'il avoit de puissants amis dont il tiroit de grands secours, la charité est industrieuse, et que parce qu'il aimoit à les aider, tandis qu'il se refusoit tout à lui-même, Dieu semblait prendre plaisir à luy procurer des ressources proportionnées à l'ardeur qu'il avoit de les soulager.

Il aimoit les pauvres, et persuadé que Jésus-Christ est dans le pauvre, il les aimait tendrement. Que le tems ne me permet-il de vous le représenter, tel que nous l'avons vu et admiré durant tant d'années au milieu de ses pauvres, dans ce lieu qui sera un monument éternel de sa prodigieuse charité envers les membres de Jésus-Christ !

Non, mes frères, ni les palais des Roys, ni leurs appartemens superbes, ni leurs jardins délicieux, n'eurent jamais pour luy les mêmes charmes qu'il trouvoit ici en visitant les salles de ses pauvres. Quelque hideux, quelque dégoûtants qu'ils fussent à la nature, parce qu'il les regardoit toujours avec les yeux de la foi, les servir de ses mains sacrées, les consoler, c'étoient ses délices. Jamais en faisant les fonctions d'aumônier de son Prince, il n'avoit senti le même agrément, le même goût, la même satisfaction intérieure qu'il trouvoit ici à servir de chapelain à ses pauvres.

Il s'estimait bien plus heureux et plus honoré de les des-ervir, de leur dire la messe comme le plus simple prêtre dans son hôpital, tant son humilité fut grande, que lorsqu'à la tête de son clergé vénérable, en qualité d'évêque, il officiait pontificalement avec cet air de noblesse et de dignité que nous luy avons connu, dans la cathédrale de son diocèse. Administrer les sacrements à ses pauvres, les veiller, les assister à la mort, c'étoit pour lui des fonctions qu'il n'auroit pas voulu céder à d'autres pour tout l'or du monde ; quelque las, quelque fatigué qu'il fût des

autres occupations de son épiscopat, on le voyoit dans les saisons les plus rudes de l'année se traîner à peine dans les neiges pour inhumer ses pauvres et mettre leurs corps dans la terre, après avoir fait tous ses efforts pour conduire leurs âmes au ciel, tant il est vray qu'il aimoit les pauvres, qu'il les aimoit tendrement, qu'il en étoit véritablement le père, *pater pauperum*, le père des pauvres.

Oui, je crois, c'est l'épithète qui convient le mieux à son tombeau ; c'est le titre dont il a été le plus jaloux durant sa vie, et c'est celui je pense, qui fera le plus de plaisir à sa grande âme après sa mort. Il aimoit les pauvres et il vouloit qu'on les aimast.

Oubliez-moi, mes enfants, disoit-il à ses chères filles, en leur recommandant ses pauvres, et voulant leur laisser pour héritage sa charité tendre envers les membres de Jésus-Christ ; oubliez-moi après ma mort, mais n'oubliez pas mes pauvres. Elles se souviendront toujours et de vous et de vos pauvres, vertueux Prélat, ces saintes filles que vous avez formées vous-même à tous les Sts exercices de la charité la plus parfaite, de vous, parce que vous vous êtes souvenu d'elles, parce que vous avés tout fait pour elles ; de vos pauvres, parcequ'ils sont vos pauvres, et que tout ce qui vous aura appartenu ne pourra jamais leur être indifférent. D'ailleurs, généreux Prélat, si l'on pouvoit jamais oublier dans cet hôpital général tant de marques sensibles de vos grâces et de vos bienfaits, toutes les pierres de ce vaste édifice ne s'éleveroient-elles pas pour parler et ne seroient-elles pas toutes comme autant de bouches qui, en publiant hautement et vos dons et votre grand cœur, reprocheroient à tous les cœurs ingrats leur peu de reconnoissance et leur insensibilité ? *In memoria aeterna erit justus*. Voilà donc, Chrétiens, ce qui doit rendre immortelle la mémoire de Mgr de St. Vallier, surtout dans ce diocèse. Voilà ce qui l'égalera aux Laval et aux noms les plus fameux en vertu, qu'il plaira à Dieu de donner à cette église. Voilà ce qui l'élèvera au-dessus de tant d'autres évêques qui, bien moins attentifs que luy

à la sainteté de leur état et à donner au peuple les instructions et les exemples qu'ils leur doivent le laisseront bien loin devant eux dans la carrière de l'épiscopat.

Il a été un grand évêque par sa piété, encore plus grand par son zèle et très grand par sa charité. *Ab auditione mala non timebit.* Voilà non seulement ce qui doit rendre son nom recommandable de siècle en siècle et jusques à la postérité la plus reculée, à tous les gens de bien, mais ce qui doit en même tems fermer la bouche à tous ses pâles envieux et à tous les ennemis de sa réputation et de sa gloire.

Je me trompe, Chrétiens, il ne faut plus parler ni d'ennemi, ni d'envieux, quand on parle d'un St évêque que les plus éclatantes vertus, que la supériorité de son mérite, sa persévérance dans la justice, qu'une vie et une mort si saintes ont déjà mis au-dessus de tous ses jaloux, et que nous voyons aujourd'hui si universellement regretté. Mais supposons, Chrétiens, que l'ingratitude et la malignité, qui ne peuvent se taire, voulussent encore parler, une piété si solide, un zèle si actif et si laborieux, une charité si patiente et si compatissante, tant de retenue dans les mœurs, tant de travaux apostoliques, tant d'âmes gagnées à Dieu, tant de veuves secourues, tant d'orphelins aidés, tant de nécessiteux soulagés, tant de Sts établissemens fondés, des communautés de vierges qui, entrant dans ses Stes intentions, perpétueront jusqu'à la fin des siècles, les effets admirables de son zèle et de sa charité, tant d'injures pardonnées, tant de persécution en France, en Angleterre, dans ce pais patiemment souffertes; tout cela, dis-je, mes frères, ne parlera-t-il pas plus haut en faveur du St évêque que nous pleurons que ne pourroient faire contre luy la triste envie, le ressentiment injuste ou la noire malignité. *Ab auditione mala non timebit.*

Si ce vertueux Prêlat, ô mon Dieu, tandis qu'il étoit sur la terre, a fait quelque chose digne de vous, conservés, Seigneur, même après sa mort, les dignes fruits de sa

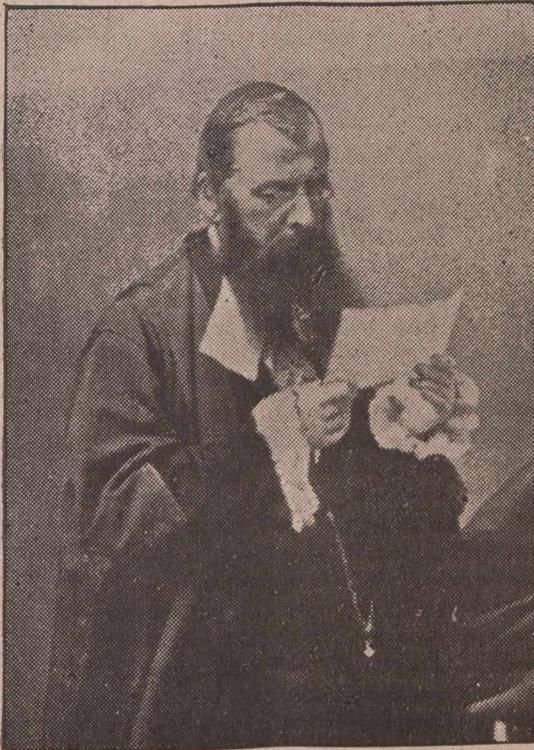
piété, de son zèle et de sa charité. Ne cessés point surtout de regarder d'un ceil favorable un établissement, une maison sur laquelle, tandis qu'il a vécu, il s'est tant efforcé d'attirer vos bénédictions. Elle est le fruit, vous le scavés, de ses inquiétudes les plus continuelles, de ses soins les plus pressés, des plus grands dangers qu'il ait courus, des plus grandes fatigues qu'il ait essuyées. Pour l'établir, pour la fonder, combien de pas, de courses, de voyages, de peines, de prières, de larmes, de frais ne luy a-t-elle pas coûté ? Pour que tant de frais, tant de larmes, tant de prières, tant de peines, tant de voyages, tant de courses, tant de pas ne soient point inutiles, conservés la Seigneur, et pour la conserver, conservés les illustres personnes à qui par un pressentiment divin ce vertueux Prélat, un an auparavant sa mort, l'a si tendrement recommandée. Conservés ce Gouverneur illustre qui, vrai père de la patrie, n'est pas moins nécessaire au bien et à la conservation particulière de cette maison, qu'il l'est en général au bien et à la conservation de toute cette colonie. Conservés un intendant illustre qui infatigablement appliqué aux soins et aux travaux d'un employé auguste, qu'il soutient avec tant de dignité, luy a déjà rendue et luy rend encore tous les jours les plus grands offices. Conservés une illustre Dame ⁽¹⁾ entre les mains de laquelle cette maison orpheline a été remise et qui, par ses généreuses attentions et ses libéralités, n'en paroît pas moins la Mère que son vertueux époux, par son application, s'en montre le père. Que notre vertueux Prélat, du haut de votre gloire, où, sans parler de sa foy et de son zèle, ses aumônes, selon votre promesse, ne peuvent manquer de le placer, ait la consolation de la voir subsister. Rassurez aussi ces chastes épouses de Jésus-Christ, ces colombes timides qui voient avec tant d'effroy et tant de regret renversé le puissant arbre à l'ombre duquel elles ont mené durant tant d'années une vie si tranquille et si vertueuse. Faites leur comprendre qu'après la tempête vient le calme, et

(1) Madame Dupuy, femme de l'Intendant.

que ceux qui se confient en vous doivent attendre qu'après des jours de trouble et d'orage vous ferés enfin succéder des jours de paix et de sérénité.

Consolez, ô mon Dieu, ces pauvres qui sont dans le deuil, qui viennent de perdre non seulement leur évêque, mais encore leur père et tout leur appui. Consolés tout ce peuple chrétien qui est dans la désolation d'avoir perdu un si bon père et un si bon pasteur ; amenés au plutôt dans ces contrées cet autre homme puissant en œuvres et en paroles et selon votre cœur, que vous avez il y a déjà longtemps, choisi pour gouverner ce diocèse au défaut de celui que vous venez de nous enlever. Que ce nouveau flambeau, que ce nouvel astre rende au plutôt à l'église du Canada la grande lumière qui vient de s'éteindre à nos yeux. Pour nous, chrétiens, profitons des Stes instructions et imitons avec ferveur les grands exemples de piété, de zèle et de charité que nous a donnés ce St Prélat tandis que nous avons eu le bonheur de le posséder. Suivons la voie que cette colonne lumineuse, semblable à celle qui conduisoit les Israélites, nous a tracée, tandis qu'elle étoit encore revêtue des fragiles dépouilles de notre mortalité. Evitons les défauts dont il nous a inspiré de l'horreur, excellons dans les vertus que cette lampe luisante et ardente, nous a rendues si recommandables et dans sa personne et par ses discours. Soions par la sainteté de nos mœurs, qu'il a tant pris soin de former, ce que les Corinthiens furent à St Paul qui avoit été leur évêque ; soions, dis-je, sa couronne sur la terre ; et nous unissant aux pieuses intentions du ministre vénérable qui offre maintenant pour luy l'Agneau sans tache, hâtons-nous, si ses œuvres ne l'ont pas déjà placé dans le séjour de l'immortalité, de le faire couronner promptement dans le ciel.

Nous devons nous intéresser d'autant plus à procurer à sa grande âme la gloire et le repos éternel, qu'il a fait paraître pour nos intérêts et pour notre salut plus d'ardeur et plus de zèle, tandis qu'il étoit parmi nous.



L'HONORABLE JOSEPH CAUCHON

REPONSES

Le sauvage Pastedechouan en France. (XII, XI, 1176.) — Pastedechouan était encore enfant quand il quitta la maison de ses parents à Tadoussac, pour la France. C'était avant la prise de Québec par les Kertk, peu de temps après l'arrivée des missionnaires Récollets dans la Nouvelle-France. Le Père Jean d'Olbeau s'était chargé de son instruction religieuse, et dans un des voyages qu'il entreprit pour le besoin de sa communauté, qui languissait, faute de secours temporels, il avait emmené son petit protégé au couvent de la Beaumette, dans la ville d'Angers. Ce fut dans une des paroisses de cette ville que Pastedechouan reçut le saint baptême, comme mention en est faite au registre baptistaire de Saint-Maurille. En voici le texte :

“ Baptême d'un Sauvage de pays du Canada, appelé la Nouvelle-France, du canton de la Grande Rivière Saint-Laurent, qui est la nation des Mango-Geriniony, (1) qu'on appelle le Pastre-Chouen, qui signifie en français *Passe-Rivière*, lequel aurait été amené par frère Jean Dolbeau, récollet de la Basmette, près cette ville d'Angers, et interrogé des principes de la foy par le sieur Garonde, grand archidiacre et chanoine théologal, député pour ce faire par les sieurs doyen, chanoine et chapitre. Furent parrain, haut et puissant seigneur messire Pierre de Rohan, gouverneur au pays et comté du Mayne ; marraine, haute et puissante et vertueuse dame Antoinette de Bretagne, femme et épouse du dit sieur prince, lesquels ont nommé le dit sauvage, que le dit Jean Dolbeau a assuré être le premier qui avait été baptisé de la dite nation—Pierre Antoyne.”

Pastedechouan, que les *Relations* des Jésuites désignent toujours sous le nom de Pierre, avait appris le français pendant son séjour en France, d'où il était reve-

(1) Il doit y avoir ici quelque erreur de la part de l'archiviste. Une nation de ce nom n'a jamais existée en Canada. Pastedechouan était un Montagnais de Tadous
98C.

nu avant le départ de ces religieux du Canada en 1629. A son arrivée il avait été rendu à sa famille, afin de l'obliger à apprendre de nouveau sa langue maternelle qu'il avait presque complètement oubliée. Tout le temps qu'il passa au milieu des catholiques de France, il vécut en bon chrétien, accomplissant à la lettre ses devoirs religieux ; mais, au milieu des siens, il contracta leurs mauvaises habitudes, sinon leurs vices. C'est l'histoire, à peu d'exceptions près, de tous les Sauvages, qui se laissent aisément entraîner par les mauvais exemples et les conseils des pervers. La fragilité semble être l'apanage de ces pauvres misérables qui n'ont pas été formés à la vertu sur les genoux de leurs mères. Education vicieuse du premier âge qui laisse des traces ineffaçables pour toute la vie !

Cependant les Jésuites avaient l'œil ouvert sur ce jeune homme dont ils pouvaient tirer un bon parti pour leur œuvre évangélique, au milieu des Sauvages. Le Père Paul LeJeune en particulier, alors revêtu de la charge éminente de supérieur des missions du Canada, tenait à utiliser ses connaissances pour la rédaction d'un dictionnaire montagnais. La difficulté consistait à l'attirer au séminaire de Notre-Dame des Anges où il semblait n'aller qu'avec répugnance. Il préférait suivre Emery de Caën qui, pour l'attirer à soi, l'avait comblé de politesses, jusqu'à le faire manger à sa table. Bien des obstacles se dressaient donc entre le missionnaire anxieux de s'instruire et le truchement si désiré. La Providence intervint pour le jeter dans les bras des Jésuites, sans qu'il leur en coûtât ni sollicitations ni promesses. Emery de Caën s'aperçut bientôt que Pastedechouan était indigne de sa confiance, et il le chassa du fort Saint-Louis. Ne sachant trop où donner la tête le fripon courut offrir ses services à DuPlessis-Bochard, lieutenant de de Caën. Celui-ci, qui le connaissait bien, l'accueillit, mais lui créa tant de misères, qu'à la fin il lui conseilla, pour s'en débarrasser, d'aller demeurer chez les Jésuites, au moins pour quelques mois, afin qu'il rentrât dans la bonne voie

dont il s'était, hélas ! beaucoup trop écarté. Sa femme, fille de Manitougache, surnommé La Nasse, l'avait même abandonné, à la suite de désagréments qu'elle en avait reçus.

Ainsi rebuté de tout le monde, Pierre Antoine fut bien aise d'avoir recours aux Jésuites, qui ne demandaient pas mieux que de le recevoir dans leur couvent, pour sauver son âme d'abord, puis en tirer tout le parti qu'ils pourraient pour leurs travaux de linguistique. Ils l'habillèrent à la française avec des vêtements que le valet de DuPlessis leur procura et ils l'installèrent à Notre-Dame des Anges.

La connaissance des langues sauvages était plus difficile à acquérir alors qu'aujourd'hui. Le missionnaire n'avait à sa disposition ni dictionnaire ni glossaire. "L'unique ressource reposait sur les interprètes. Mais ils étaient difficiles à aborder. Marsolet, qui était très versé dans la langue algonquine, refusait de communiquer sa science aux religieux, ayant juré, disait-il, "qu'il ne donnerait rien du langage des sauvages à qui que ce fut." (1) Pastedchouan devait se montrer plus conciliant, et, le Père LeJeune se mit à l'étude sous son nouveau maître.

"Ayant donc cette commodité, dit-il, je me mets à travailler sans cesse, je fais des conjugaisons, déclinaisons, quelque petite syntaxe, un dictionnaire avec une peine incroyable, car il me fallait demander quelquefois vingt questions pour avoir la connaissance d'un mot, tant mon maître peu duit à enseigner variait. (2)"

Pierre Antoine remplit ses fonctions de précepteur du Père LeJeune pendant trois mois, du 15 novembre 1632 au 13 février 1633. Dans l'intervalle, il mit ordre aux affaires de sa conscience, quoiqu'il refusât toujours de s'approcher de la sainte table, donnant pour raison qu'il n'avait jamais communie dans son pays, parce qu'il n'était

(1) *Relation*, 1633, p. 7.

(2) *Relation*.

jamais assez bien préparé. "C'était bien différent en France, disait-il, "j'étais là, mieux disposé qu'ici." L'approche du carême avec ses pénitences parut l'effrayer. A tout instant, il posait des questions aux Pères, comme les suivantes : A quel âge est-on obligé de jeûner ? Est-ce qu'on ne doit pas manger de viande durant quarante jours ? La peur du jeûne et de l'abstinence fut la cause de son départ du séminaire.

Un beau matin, Pierre Antoine disparut sans avertir personne, et courut se joindre à un parti de chasseurs conduits par La Nasse, son beau-père. L'expédition ne réussit pas. C'est à peine si l'on put tuer assez de caribous pour ne pas mourir de faim durant les quinze jours passés à travers les forêts du nord de Québec. Pierre faillit même y perdre la vie ; en traversant une rivière, la glace se déroba sous ses pas, et il ne fut tiré de l'abîme qu'avec la plus grande difficulté.

De retour à Québec, le déserteur courut se réfugier encore une fois chez ses anciens maîtres, où il était sûr de trouver table mise et un bon gîte en tout temps. Mais il ne fit pas la moindre allusion à son escapade, comme s'il eût fait l'action la plus naturelle du monde. Le Père LeJeune se garda bien de le réprimander ; au contraire, il l'accueillit à bras ouverts, et le réinstalla dans sa chambre au couvent.

Pierre Antoine revenu à de meilleurs sentiments, reprit ses cours de linguistique, et le Père LeJeune en profita pour terminer son dictionnaire. Le vendredi saint le sauvage voulut repartir pour la chasse. Le Père lui dit qu'il n'irait point avant de s'acquitter de son devoir pascal, mais qu'il aurait sa liberté s'il satisfaisait au précepte de l'Eglise. La passion de la chasse, peut-être plus que la satisfaction d'un devoir à accomplir, le décida à se confesser et à communier le jour de Pâques. Le lundi il quittait le couvent des Jésuites leur promettant d'y revenir bientôt. Mais il manqua à sa parole. Car, après

avoir chassé avec La Nasse pendant quelques jours, il s'enfonça dans les bois pour aller rejoindre ses frères à Tadoussac.

Qu'advint-il ensuite de Pastedechouan ? Les *Relations* sont muettes sur son compte, et l'on ignore s'il persévéra dans la foi dans laquelle il n'était pas profondément ancré, comme on a pu s'en assurer à la lecture de ce qui précède. Le Père LeJeune dit ce qu'il en pensait : " Pour moi, j'estime qu'il a la foi, j'en ai de très grands indices : mais comme c'est une foi de crainte et de servitude, et que, d'ailleurs, il est enchaîné par une infinité de mauvaises habitudes, il a de la peine de quitter la liberté blâmable des sauvages, pour s'arrêter sous le joug de la loi de Dieu. " (1)

N.-E. DIONNE

Le pilote Raby. (XII, VII, 1153.)—Les relations du siège de Québec en 1759 vantent l'habileté des marins de la flotte de Saunders qui avec leurs gros vaisseaux remontèrent le Saint-Laurent sans toucher fond nulle part. Les auteurs de ces relations ignoraient probablement que l'escadre anglaise avait des pilotes canadiens pour la diriger.

Les faits et gestes du sieur de Vitré sont connus. (2) Ceux du pilote Raby le sont moins.

Nous lisons, dans un journal attribué à Townshend, à la date du 16 juin 1759 :

" I must here observe that we might have come to good anchorage. The evening before vidt. on ye. 15th as there is good anchorage upon ye. Southern Coast in most places from the Port Matane quite to the Isle au Bic, which was about 13 or 14 leagues from us but the admiral had sent his pilot one de Vitri (who was most accustomed to and best knew ye southern coast) with Mr

(1) *Relation*, 1633 pp. 20-21.

(2) Voir *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. III, p. 178.

Durell and had kept one *Raby*, whose principal knowledge was ye Channel to ye N: East of Anticosti, and ye. River higher than that Island, but as we had other Pilots in ye Fleet, and Mr Durels early entreprise required one of ye. best Pilots. The sending De Vitri with that squadron was undoubtedly right. If *Raby* was found to fail the Admiral was not without *rescource*, if Mr Durel wanted a good Pilot, he could not have got one afterwards, at least not until some French *prise* had chanced to furnish him with one or until he could have surprised one on ye Isle of Coudre."

Ce pilote Raby était né en 1702, probablement en France, du mariage de Mathieu Raby ou Araby et de Françoise Morin. C'est en 1703 que son père vint s'établir à Québec, puisque nous le voyons faire baptiser une fille ici à l'automne de cette année.

Augustin Raby ne manqua pas de demander une récompense au gouvernement anglais pour avoir conduit sa flotte jusqu'à Québec. Le 10 avril 1762, il adressait la supplique suivante au gouverneur Murray :

"A son Excellence Jacques Murray, Ecuyer, Gouverneur de Québec, etc., etc., etc.

"Supplie très humblement le nommé Augustin Raby ci-devant Navigateur et Pilote de La Rivière St Laurent, a l'honneur de vous représenter, qu'il a eu le bonheur de conduire heureusement et à bon port, L'armement formidable qui a fait la conquête de ce País. Le Suppliant ose représenter à Son Excellence que nonobstant qu'il a été payé comme Pilote dans cette Escadre, il se trouve à présent dans l'indigence. Sa maison ayant été brulée, ses meubles pillés, et n'osant se rendre en France, ou selon toutes les apparences, on luy feroit un mauvais party. à cause des Services qu'il a rendus à Sa Majesté Britannique.

"Le Suppliant implore la protection de Son Excellence et le prie d'intercéder pour luy auprès des Puissances,

afin qu'il puisse obtenir quelque dédommagement de ses pertes, se mettre dans la voye de faire subsister sa famille et sera le suppliant prêt en tous lieux, et à toute heure de rendre à Sa Majesté Britannique les services qui pourront dépendre de luy.

“A Québec ce 10 d'Avril 1762

A. RABY.”

Dans sa lettre du 7 juin 1762 au comte d'Egremont, un des secrétaires d'Etat de Sa Majesté, Murray écrivait :

“Give me leave to introduce to your Lordship, a memorial of Monsieur Rabi, the Principal Pilot of our Fleet in 1759, who had the misfortune after doing us so considerable a service, to see his house burn before his eyes. He has never received anything for his services, but his Pay as Pilot, for the time he was in the fleet. Both Sir Charles Saunders and General Wolfe has made him great Promises, but the absence of the former, and death of the latter, have hitherto prevented him receiving the benefit he expected from these promises, tho I am persuaded, they both had the best intentions for him. Possibly he did not act much from inclination, but he can never return to France, and it would be a discouragement to others, if his services were forgot or neglected.”

Nous n'avons pu nous assurer si l'appui du gouverneur Murray valut la récompense promise au pilote Raby.

Il mourut à Québec le 19 décembre 1782.

Un de ses fils, Augustin-Jérôme Raby, fut nommé, le 31 mars 1797, surintendant des pilotes du port de Québec. Il représenta la basse-ville de Québec, de 1796 à 1800, puis la haute-ville, de 1800 à 1804, à la Chambre d'Assemblée. Il décéda à Québec le 23 septembre 1822. C'est le fils de ce dernier qui fut curé de Beaumont de 1838 à 1843.

P. G. R.

Les ouvrages canadiens sur l'alcoolisme. (XII, IX, 1163.)—Addenda aux listes publiées dans les livraisons de janvier, février et mars des *Recherches Historiques* :

L'Abeille.—Imprimerie du Jean-Baptiste, organe des Canadiens du Rhode-Island. 1897. Brochure in-32 de 20 pages. (L'auteur est le Rev. M. Isidore Bessette,

Liqueurs et tabacs.—Revue mensuelle publiée par la Cie de Publications commerciales, 25 rue St. Gabriel, Montréal. L'organe officiel des commerçants licenciés de Vins et Liqueurs de Montréal. in-4 de 40 pp. 6e année de publication.

Les méfaits de l'alcoolisme. Que faut-il penser de la loi des licences de 1900?—(Extrait de la *Nouvelle-France*) Québec, Demers, 1903. Brochure in-8 de 40 pp.

Deuxième convention des Commerçants de Vins et Liqueurs de la Province de Québec. En Congrès, le 3 septembre 1903, à Trois-Rivières. (Considérants et résolutions). 4 pp. in folio.

Ligue Anti-alcoolique de Bécancourt. (A propos de Licences.) 4 pp. in-4.—C'est une lettre très curieuse de A. Rho à ses "Chers Concitoyens", à la date du 9 février 1904.

L'Alcoolisme et ses remèdes, par le Dr Surbled. (Extrait de la *Nouvelle-France*).—Québec, Demers, 1904.

L'Ivrognerie et la Loi des Licences.—S. d.—In-8 de 8 pp.—Signé : *Andronique*.

La Tempérance versus l'Intempérance. S. D. S. N.—Grand in-8 de 4 pp. (Imprimé au commencement de 1905 à Sherbrooke, pour être distribué à Mégantic).

Sus à l'Alcool!—Tract mensuel de 32 pp. in-32 publié par la Ligue Anti-alcoolique Canadienne, Lévis.—Premier numéro paru en janvier 1907.

R. P. HUGOLIN

QUESTIONS

1200.—La partie des Grands Lacs appelée aujourd'hui Baie Georgienne ou Georgian Bay, comme disent les Anglais, portait sous le régime français et dans les commencements du régime anglais, les noms de Mer Douce et de Lac Saint-Louis. Qui est l'auteur de l'appellation Baie Georgienne ? Quel est le document officiel qui fait, le premier, mention de ce nom ?

A. P.

1201.—Pouvez-vous me donner l'origine du nom de Massawippi que porte un des plus beaux lacs des cantons de l'Est ? Ce mot est-il d'origine abénaquise ?

J. P. N.

1202.—Il y a dans la province d'Ontario, comté de Victoria, un village assez considérable qui porte le nom de *Fénelon Falls*. Il a pris son nom très sûrement de chutes assez considérables qui sont dans les environs. Mais les chutes ont-elles été nommées ainsi en l'honneur de l'archevêque de Cambrai ?

OUT.

1203.—Rose de La Salle, fille de Eustache de La Salle et de Catherine Carpentier (ou Charpentier), épousa Nicolas Marquet, conseiller au présidial de Laon. Est-ce la souche d'où est sorti le Père Marquette, si célèbre au Canada ?

F. de la D.

1204.—L'on sait que ce ne fut qu'en décembre 1843 que l'on commença à distribuer des croix noires aux associés de la Tempérance. Jusque là les quelques curés canadiens qui prêchaient la tempérance donnaient à ceux qui promettaient d'abandonner de boire des boissons enivrantes des *cartes* et des médailles. Quelqu'un des lecteurs du *Bulletin* possède-t-il de ces cartes ? Me ferait-il le plaisir de m'en donner une description ?

Miss.